



ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC : CLAP DE FIN DE LA 1^{ère} ÉTAPE DU P.L.U.!



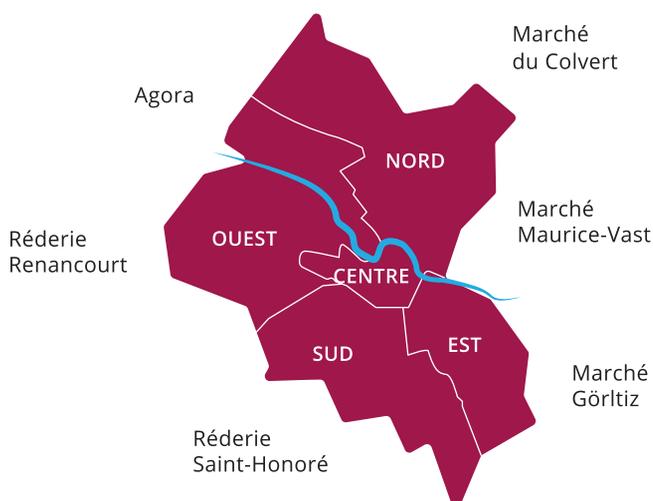
Le PLU est un document qui aura un impact direct sur l'avenir du territoire. C'est pour cela que l'équipe dédiée au P.L.U. est venue à votre rencontre sur les 5 secteurs de la ville.

Lors de cette **1^{ère} étape de diagnostic**, nous avons souhaité vous informer du lancement de la démarche, vous permettre d'enrichir l'état des lieux du P.L.U. et la cartographie des enjeux pour la ville de demain.

Nous tenons à vous remercier pour votre participation et vos riches contributions !

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de la prochaine étape : l'élaboration du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)**, pièce centrale du P.L.U. qui détermine une stratégie et des objectifs pour la ville de demain.

Près de **325** personnes rencontrées sur les 6 stands :



154

réponses au questionnaire



60

participants pour les 2 ateliers

QUELS CONSTATS ET ENJEUX ?

ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

La Ville bénéficie d'espaces naturels de qualité paysagère et écologique et de paysages, marqués par la vallée de la Somme. Elle bénéficie également d'un patrimoine bâti et de formes urbaines riches et variées.

Quels enjeux ?

- Œuvrer pour un **urbanisme plus vert, favorable à la santé et la qualité de vie** des habitants
- Faire preuve de **sobriété dans la gestion des espaces et des ressources**
- **Préserver l'identité amiénoise, le patrimoine architectural et paysager** tout en permettant leur évolution et l'intégration de nouvelles constructions
- Soigner les **continuités environnementales** et les transitions entre les espaces naturels ou agricoles et le tissu urbain



Ce qui ressort de la concertation

Il faut aussi **préserver le patrimoine architectural, paysager et vivant** et avoir plus de nature en ville et au sein des constructions.



POPULATION, HABITAT ET LOGEMENTS

L'attractivité de la ville reste croissante avec plus de 1358 nouveaux habitants entre 2013 et 2019, malgré des difficultés à maintenir et attirer les familles sur le territoire.

Quels enjeux ?

- **Prendre en compte le vieillissement de la population** (+ 2,5 % de personnes de + de 60 ans par rapport à 2008) et la **réduction de la taille des ménages**
- **Réinvestir les 2,7% de logements vacants** depuis plus de 3 ans et **rénover** le parc de logements vieillissant (+ de 50 % datant d'avant 1970)
- **Réorienter des typologies de logements** pour mieux répondre au besoin des familles et développer du logement pour toutes et tous
- **Maintenir et mieux équilibrer la mixité sociale**
- **Prendre en compte la non artificialisation des sols** pour répondre aux enjeux climatiques tout en conciliant la qualité de vie des habitants



Ce qui ressort de la concertation

66 Selon les habitants il faut accompagner les parcours résidentiels en construisant intelligemment

66 Il faut penser un habitat et des constructions plus durables, et à l'impact moins important.



66 Il faut lutter contre l'artificialisation des sols en privilégiant la réhabilitation à la construction

EQUIPEMENTS, COMMERCE ET SERVICES

La Ville d'Amiens dispose d'un bon niveau d'équipements sportifs, scolaires et de petite enfance, mais surtout d'un nombre d'équipements culturels très important. Elle bénéficie également d'une concentration d'emplois intéressante avec de nombreuses entreprises et potentialités de développement (avec l'arrivée du TGV, la BNF, Boréalia 2, son statut de ville étudiante). Elle bénéficie également d'une activité agricole qui se diversifie mais reste à soutenir et d'un secteur touristique porteur.



Ce qui ressort de la concertation

66 Il faut penser la ville, son développement, son animation et équipement dans son ensemble, et ce pour toutes et tous, de manière accessible, du centre ville à son quartier.

Quels enjeux ?

- **Entretien et rénover** le parc d'équipements en raison de son ancienneté
- **Adapter l'offre d'équipements scolaires** à la demande et aux besoins et mieux répartir les accueils de petite enfance
- **Renforcer le rayonnement culturel** des filières phares et historiques, en installant des identités singulières telles que la filière images
- **Conforter et renouveler les pôles d'activités** existants via le réemploi de friches, la promotion et le renouvellement des filières en place
- **Conforter et renforcer l'offre de commerces et de services** en favorisant leur diversification et en soutenant la production locale

MOBILITÉS ET STATIONNEMENT

Amiens dispose d'un réseau de transport satisfaisant avec 2 gares, 4 lignes de bus à haut niveau de service, 36 lignes de bus. La voiture occupe toutefois une place importante dans la ville avec 60 % des personnes utilisant la voiture lors de leurs déplacements domicile-travail et près de 70 000 places de stationnement public (Lille en compte 76 000).

Quels enjeux ?

- Repenser le **partage de la chaussée**
- Poursuivre les **aménagement vélos et continuités cyclables** (36 km sont des pistes dédiées sur 200 km de voies vélo)
- **Optimiser, développer et sécuriser le stationnement** voiture et vélo en dehors de l'espace public notamment
- **Poursuivre les efforts en matière de transports en commun**



Ce qui ressort de la concertation

66 Il faut mieux mailler le territoire afin de connecter la ville, ses différentes composantes, en anticipant les futurs usages en termes de mobilités et déplacements

QUELLES SUITES ?

Après cette 1^{ère} phase d'état des lieux, la 2^{ème} étape du P.L.U. consiste à **élaborer un projet stratégique, nommé P.A.D.D. pour la ville de demain**. Pour ce faire, la municipalité a à nouveau besoin de vous !



1 questionnaire
en ligne sur la plateforme
« Je participe »



2 ateliers :

- **Atelier habitants le 2 mars à 18h, site Alfred Catel** (13 rue Alfred Catel à Amiens)
- **Atelier professionnels** (sur invitation)

+ D'INFO SUR LE P.L.U.



Rendez-vous sur
www.amiens.fr

OU CONTACTEZ-NOUS



À l'attention de Mme le Maire
Amiens Métropole BP 2720-80027
Amiens CEDEX



plu-amiens-revision@amiens-metropole.com



tel. 03 22 97 40 40